



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE Numéro 2025-04

AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ, par la soussignée directrice générale et greffière-trésorière que lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui aura lieu le 9 décembre 2025 à 20 h, en la salle du Conseil au 750, rue Saint-Joseph à Saint-Louis, le Conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure relative à l'immeuble suivant :

DEMANDE DE DEROGATION MINEURE NUMERO 2025-04

IMMEUBLE VISÉ : Cette demande de dérogation mineure est faite en regard d'un immeuble connu et désigné comme étant le lot portant le numéro 3 219 318 du cadastre du Québec situé sur la rue Principale.

NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE: L'objet de cette demande est le suivant :

D'autoriser une superficie pour un bâtiment accessoire supérieure à la norme prescrite au règlement afin de reconstruire un bâtiment accessoire d'une superficie totale de 58,58 m², alors que la superficie maximale permise est de 39,58 m², soit 8 % de la superficie du terrain.

Donné à Saint-Louis, ce 12^e jour du mois de novembre 2025.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Joscelyne Charbonneau', is written over a light blue circular stamp.

Joscelyne Charbonneau
Directrice générale et greffière-trésorière